

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 9 avril 2018, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #2 : Madame Manon Lacroix;
Siège #3 : Monsieur Jimmy Bouillon;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Absence motivée :

Siège #5 : Madame Diane Pineault.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

La séance débute à 19 h 33.

Résolution 2018-04-131

Ordre du jour

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire 9 avril 2018 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture par un moment de silence;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;
4. Lecture et adoption des procès-verbaux de mars 2018;
5. Comptes à accepter – Mars 2018;
6. Administration :
 1. Mot et suivi du maire;
 2. Gare Patrimoniale/Maison de la Culture – Protocole d'entente;
 3. Baie de Charlie et sentiers Mic Mac – Entretien;
 4. Opérations de déneigement 2018 – Suivi de la demande d'un contribuable;
 5. Espace de discussion – Réponse du CISSS;
 6. Centre communautaire – Grille de tarification – Modification;

7. Demandes d'appui :
 1. CDESES – Montant annuel;
 2. Comité du 125^e :
 - a) Don;
 - b) Remboursement commandites;
 3. Organismes – Don annuel;
 4. Gare Patrimoniale/Maison de la Culture – Demande;
 5. Ambassadeurs de la Vallée Midget BB – Coupe Dodge;
 6. Adopte le 7 – Commandite;
 7. Véloroute – Entretien;
 8. Auberge de la pente Abrupte – Agrandissement érablière;
 9. WiFi au Skate parc;
 10. Prix Créateurs d'emplois du Québec;
 11. Berce Spondyle – Demande;
 12. Implantation d'un bureau fédéral;
 13. Camp musical du lac Matapédia;
8. Invitations :
 1. Déjeuner avec monsieur Rémi Massé;
 2. Transport adapté :
 - a) AGA;
 - b) Participation annuelle;
 3. 4^e Rendez-vous Bouffe... et nous!;
 4. Camp musical du lac Matapédia – AGA;
 5. Carrefour action municipale et famille;
9. Urbanisme :
 1. Rapport annuel de l'inspecteur – Dépôt;
 2. MRC de La Matapédia – Règlement 2017-08 visant la modification du schéma d'aménagement révisé dans le but d'agrandir un ilot industriel à l'intersection de la route 132 et de la route Pouliot à Sayabec;
10. Taxe d'accise 2014-2018 :
 1. Transfert de facture;
 2. Paiement de facture;
11. Caserne de pompiers :
 1. Règlements 2013-03/2015-01/2016-20 – Paiement de factures;
12. Mise aux normes de l'eau potable :
 1. Règlement 2017-06 – Paiement de facture;
 2. Lot 1 – Dénonciations de contrat;
 3. Lot 2 – Dénonciation de contrat;
 4. Lot 1 – Demande de budget supplémentaire d'honoraires et plan de surveillance;
 5. Lot 1 – ADM-8 – Relocation du PP5;
 6. Planification activité de visibilité – FEPTEU;
 7. Lot 1 – Suivi puits PP-1;
 8. ADM-6 – Bétonnage par temps froid;
 9. AMD-9 – Déneigement;
 10. Critères objectifs concernant la demande de déplacement de la conduite;
13. Prolongement des infrastructures route 132 Est :
 1. ;
14. Amélioration rang 3 et route Melucq :
 1. Réclamation finale;
 2. Fissure à l'entrée de la route Melucq;
15. Route du Lac-Malcolm;
 1. Règlement 2017-05 – Paiement de facture;
 2. Analyse des glissières de sécurité;
 3. Ponceau intersection route 132;

4. Travaux de construction – Appel d’offres;
 5. Plan et devis – Résolution de fin de travaux;
 6. Offre de services pour rapport sur la présence de ponceaux non identifiés au PIRRL;
16. Remplacement du système de réfrigération :
 1. Règlement 2017-07 – Paiement de facture;
 2. Réunion de démarrage 10 avril à 9h30;
 3. Règlement 2018-03 – Dépôt du certificat des personnes habiles à voter;
 4. Suivi des dessins d’atelier;
 17. Ressources humaines :
 1. Affichage du poste de coordonnateur des travaux publics;
 2. Comité de sélection du coordonnateur des travaux publics;
 18. Réfection Deuxième rang et route Pouliot :
 1. Règlement 2017-16 – Paiement de factures;
 2. RIRL-2017-533B – Accord de principe;
 19. Réfection Deuxième rang vers St-Cléophas :
 1. AIRRL – Aide financière;
 20. Développement résidentiel dans la zone 31R :
 1. Règlement 2018-05 – Adoption;
 2. Justification PU Sayabec;
 21. Projet de résidence La Seigneurie :
 1. Programme Rénovation Québec – Acceptation;
 2. Cession du terrain – Appui;
 22. Développement acéricole :
 1. Dépôt de documents d’informations – Historique;
 23. Biomasse – Feuilles de contrôle;
 24. Procédures :
 1. Désobstruction des fossés en période de fonte de neige :
 - a) Rang 2;
 - b) Rang 3;
 - c) Secteur CLSC – Terrain adjacent;
 - d) Boulevard Joubert Ouest à la base des montagnes;
 2. Pour le contrôle de l’utilisation :
 - a) De l’essence;
 - b) Du diesel;
 - c) Du chlore;
 - d) Des produits ménagers;
 - e) Des produits et services en général;
 - f) Processus de négociation dynamique;
 - g) Système et contrôle d’inventaire;
 - h) Possibilité de caméras et systèmes de contrôle sur les carburants;
 3. Négociation de prix en biens et services;
 4. Bordereau de facturation aux travaux publics;
 5. Fiche d’entretien préventif;
 6. Planification de travail au secteur des travaux publics;
 25. Motions :
 1. Félicitations – RPF;
 2. Félicitations – Uniboard;
 3. Félicitations – Ariane Soucy et Karoll-Ann Ouellet;
 26. Plan de mesures d’urgence :
 1. Formation des élus;
 2. Nomination des responsables de mission;

27. Refonte du site Internet – Offre de services;
28. Dépôt de documents :
 1. CNESST :
 - a) Équité salariale;
 - b) Travailleurs bénévoles;
 2. MMQ – Pouvoir discrétionnaire;
 3. Neige rue Marcheterre – Autorisation;
 4. Aide aux sinistrés – Inondations 2018;
 5. Dossier Marie-Clara Villeneuve – Fermeture;
 6. Sondage – Résultats;
 7. Problématique véhicules désaffectés;
 8. Écosite;
 9. Problématique au pont sur la route Melucq;
 10. PIQM – Projet hôtel de ville – Refus;
 11. Rapports annuels :
 - a) CDSSES;
 - b) Gare Patrimoniale/Maison de la Culture;
 12. Recyc-Québec – 1^{er} versement de la compensation 2017;
 13. Municipalité de St-Fabien;
 14. Lettre de monsieur Marcel Belzile;
 15. Rapport du Comité sur les orientations concernant l'achat d'un équipement motorisé pour l'entretien des parcs;
 16. Journée municipale Val-D'Irène – Participation;
29. Affaires nouvelles :
 1. Les Fleurons du Québec;
 2. Rencontre des employées – 25 avril 2018 à 19 h 30;
 3. Société d'agriculture – Vins et fromages – Invitation;
30. Période de questions;
31. Prochaine réunion – 16 ou 23 avril 2018;
32. Ajournement de la séance.

Période de questions :

1. Est-ce que monsieur Jimmy Bouillon doit être invité au CA de la Maison des Jeunes?
 2. 23 rue Bossé : est-ce que c'est possible d'envoyer l'inspecteur municipal, monsieur Vincent Aubin, faire une visite à cette adresse?
-

Résolution 2018-04-132

Procès-verbaux

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de mars 2018 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2018-04-133

Comptes à accepter

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que les comptes du mois

de mars 2018 soient acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 49 532.45 \$, les crédits étant disponibles au budget.

FOURNISSEUR	MONTANT
ADMQ	911.75 \$
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA ENR.	185.00 \$
BELL MÉDIA INC.	315.61 \$
ATELIER DE SOUDURE M. POIRIER	99.28 \$
BIO-VALLÉE	1 397.11 \$
LABORATOIRE BSL	1 083.07 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	98.90 \$
CARQUEST AMQUI	71.90 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	167.14 \$
CLEROBEC INC.	1 718.44 \$
LES CUISINES CD-SERVICE DE TRAITEUR	163.65 \$
D'ASTOUS MICHEL	632.36 \$
DICOM EXPRESS	172.32 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC.	238.44 \$
ÉTHIER AVOCATS INC.	1 341.26 \$
FAMILI-PRIX	69.38 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	16.00 \$
GROUPE BOUFFARD	9 405.79 \$
ROY MARIE-ADELE	19.00 \$
JOURNAL DU BRICK A BRACK INC.	45.99 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	508.19 \$
LA MATAPÉDIENNE S.E.C.	139.06 \$
LES ENTREPRISES PLOURDE	186.86 \$
MALLETTE	5 326.27 \$
MÉCANO MOBILE R.L. INC.	18.69 \$
M.R.C. DE LA MATAPÉDIA	1 781.04 \$
MMQ	439.40 \$
PAPETERIE BLOC-NOTES INC.	130.33 \$
PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE	764.58 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	34.00 \$
PELLETIER ANTOINE	130.04 \$
PLOMBERIE-GICLEURS PSP INC.	4 379.91 \$
PROMO SON MATANE ENR.	294.25 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	811.43 \$
PROMUTUEL	717.22 \$
RAYNALD BOUCHARD AUTOMOBILE	63.01 \$
REMORQUAGE ET RÉCUPÉRATION	258.69 \$
ROBERT BOILEAU INC.	4 976.43 \$
RPF LTÉE	990.98 \$
SÉCURITÉ BERGER	327.09 \$
SERRURIER FILLION INC.	17.20 \$
SERVICES KOPILAB ENR.	129.10 \$
SONIC	7 432.67 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	947.06 \$
TELE COMMUNICATIONS DE L'EST	426.56 \$
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT	150.00 \$
TOTAL	49 532.45 \$

Administration – Informations et suivi du maire :

- 6.1a. Comment meurt un village.
- b. Dépôt du document du maire et des conseillers versus notre DG.
- c. Le 2 février dernier, votre conseil a rencontré les employés du Centre sportif. Le 7 mars, votre conseil a réalisé une rencontre avec les employés des travaux publics et le 18 avril, nous rencontrerons les employés du secteur administratif. Nous aurons ainsi complété les rencontres initialement prévues avec l'ensemble, mais que nous avons réalisées par segment.
- d. La directrice du MAPAQ, madame Isabelle Poirier, madame Milène Blanchette, agente à la table de concertation bioalimentaire, et monsieur Gilbert Marquis, président de l'UPA, ont fait une présentation sur le plan stratégique du secteur bioalimentaire au Bas-Laurentien, le développement de l'agroalimentaire au Bas-St-Laurent et la table de concertation bioalimentaire. Très intéressant et les documents sont déposés aux membres du conseil et au CDESES.
- e. Rapport des comités par les conseillers: Faire l'exercice avec les responsabilités de chacun.
- f. Caméras de surveillance et dispositifs de contrôle aux pompes à carburant. Pour les caméras, j'ai déjà vérifié, mais nous devons d'abord faire la validation de nos systèmes actuels et pour le reste.
- g. Le maire et votre conseil ont eu des rencontres avec le comité des loisirs, la Gare patrimoniale/Maison de la Culture, le CDESES et je rencontre bientôt l'administration de la Maison des Jeunes. De plus, nous avons reçu les rapports annuels du CDESES et de la Gare Patrimoniale/Maison de la culture et nous aurons éventuellement à revoir les conventions avec ces organismes.
- h. J'ai demandé une rencontre avec notre député provincial, M. Pascal Bérubé, concernant de gros dossiers pour notre municipalité.
- i. Centre communautaire : Nous sommes à la case 0 avec le départ de notre responsable de la sonorisation et de l'éclairage de scène. Nous devons trouver quelqu'un d'autre. Avis à tous pour trouver cette personne. Des noms ont été suggérés par des membres du conseil comme : André Jomphe, Réal Jomphe, Dany Ouellet et Julien Sirois.
- j. Aux travaux publics, une rencontre est prévue avec tout le personnel pour faire le bilan de la saison hivernale et préparer la planification, le contrôle et les échéanciers pour la saison estivale.
- k. Le 10 avril, nous avons notre réunion de départ du chantier pour le remplacement du système de réfrigération au Centre sportif.
- l. Le samedi 14 avril, les conseillers et le maire passeront la journée ensemble, soit de 8 à 17 heures, dans le cadre d'une rencontre en formule *lac à l'épaule*.
- m. Ce matin, nous avons participé à la conférence de presse de la MRC et le Comité Vigie Santé en rapport avec la situation des soins de santé et de gouvernance dans notre MRC.
- n. Votre maire a initié une rencontre des municipalités du secteur ouest qui aura lieu à St-Moïse le 26 avril prochain. Participerons à cette première rencontre les maires, les pro-maires, les secrétaires et directeurs généraux pour traiter de différents éléments et enjeux.
- o. L'offre d'emploi pour un coordonnateur aux travaux publics est lancée.
- p. Le conseil des maires en comité de travail du 4 avril ont eu la présentation de la campagne porte à porte sur la gestion des matières résiduelles, le plan de gestion des matières résiduelles, l'Écosite de la Matapédia de 2013 à 2017, l'évolution des matières résiduelles, le projet du nouveau site d'Amqui avec un investissement prévu de 1 861 562 \$ qui couvrira entre 90 000 \$ et 100 000 \$ en frais d'exploitation annuels.
- q. Rencontre MRC de La Matapédia concernant la Baie de Charlie.

- r. Formation Patrick Santerre.
 - s. 14 ou 16 mai, interview accordé à Marcel Belzile, maire.
 - t. Rencontre avec madame Isabelle Pinard au sujet de l'attractivité des nouveaux résidents.
- 6.2. Le protocole d'entente entre la Municipalité de Sayabec et la Gare patrimoniale/Maison de la Culture arrive à échéance et devra être renouvelé.
- 6.3. Une rencontre sera planifiée entre messieurs Mario Lavoie et Gilles Boulianne, de la MRC de La Matapédia, ainsi que Marcel Belzile et Francis Ouellet concernant l'entretien de la baie de Charlie et des sentiers Mic Mac. Messieurs Patrick Santerre et Bruno Côté, conseillers, demandent à être invités à cette rencontre.
- 6.4. Monsieur Marcel Belzile, maire, revient au sujet de la problématique de neige soufflée sur le terrain de monsieur Michel Durette sur la rue Fenderson, avec photos à l'appui.
- 6.5. Dépôt de la réponse négative du CISSS suite à la demande d'un espace de discussion formulée par la MRC de La Matapédia. Une conférence de presse a été donnée à ce sujet par madame Chantale Lavoie, préfète à la MRC, ce lundi 9 avril 2018. Une résolution d'appui portant le numéro 2018-03-094 a été adoptée par le conseil municipal le 12 mars dernier.
-

Résolution 2018-04-134

**Administration – Centre
communautaire – Grille de
tarification de location**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la modification de la grille de tarification de location des salles au centre communautaire afin de modifier la liste des techniciens autorisés à utiliser la console de son et le système d'éclairage du centre communautaire suite à la démission de monsieur Rock Lévesque. Le nom de ce dernier sera retiré de la liste des techniciens autorisés.

Résolution 2018-04-135

Demande d'appui – CDESES

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accorder la subvention pour le salaire de l'agente de développement socio-économique au montant de 38 000 \$.

Par la même résolution, le conseil municipal accorde une subvention annuelle au montant de 8 000 \$ pour l'entretien paysager, incluant le réaménagement du sentier au parc au Tournant-de-la-Rivière ainsi qu'un montant de 5 000 \$ pour le fonctionnement et les activités courantes du Comité de développement socio-économique de Sayabec. Ces montants sont prévus au budget 2018.

Résolution 2018-04-136**Demande d'appui – Comité du 125^e – Don**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement d'une commandite de 20 000 \$ au Comité du 125^e de la Municipalité de Sayabec. Compte tenu des déficits des années 2017 et 2018 (voir tableaux ci-bas), ces montants seront soustraits à la commandite accordée pour un versement de 13 476.26 \$.

<u>Année 2017</u>	
Revenu de novembre	690.00 \$
Dépenses de septembre	165.00 \$
Dépenses d'octobre	1 846.07 \$
Dépenses de novembre	4210.89 \$
Dépenses de décembre	50.19 \$
<u>Déficit de l'année 2017</u>	<u>-5 582.15 \$</u>

<u>Année 2018</u>	
Revenu de février	160.00 \$
Dépenses de janvier	1 101.59 \$
<u>Déficit de l'année 2018</u>	<u>-941.59 \$</u>

Résolution 2018-04-137**Demande d'appui – Comité du 125^e – Remboursement de commandites**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le remboursement d'une somme de 2 366.34 \$ au compte du 125^e de la Municipalité de Sayabec. Ce montant représente des commandites reçues au nom de la municipalité et qui auraient dû être faites au nom du Comité du 125^e:

- Municipalité de Ste-Florence	100.00 \$
- Automobile Villeneuve Amqui inc.	166.34 \$
- Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	100.00 \$
- Développement EDF EN Canada inc.	2 100.00 \$
	2 366.34 \$

Considérant le conflit d'intérêts potentiel, madame Manon Lacroix, conseillère, se retire des discussions et de la prise de décision pour le prochain point.

Résolution 2018-04-138**Demande d'appui – Appuis annuels aux organismes**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement des appuis annuels octroyés aux organismes selon la liste des montants établi au tableau présenté ci-dessous afin de les appuyer dans

l'organisation de leurs différentes activités au cours de l'année 2018 :

<u>Organisme</u>	<u>Montant</u>
Bibliothèque municipale et scolaire Quilit	2 000 \$
Salon des Mots de La Matapédia	5 000 \$
Comité enrichissement musique	2 200 \$
Maison des Jeunes	2 500 \$
Journal L'Écho sayabécois	500 \$
Gare Patrimoniale/Maison de la Culture	2 000 \$
Défiez La Vallée	250 \$
Amirams de La Vallée	750 \$
TOTAL	15 200 \$

Madame Manon Lacroix, conseillère, réintègre la réunion.

Résolution 2018-04-139

**Demande d'appui – Comité
de la Gare Patrimoniale/
Maison de la Culture –
Spectacle Mike Ward**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement d'une aide de 115 \$ au Comité de la Gare Patrimoniale/Maison de la Culture pour les appuyer dans l'organisation du spectacle de Mike Ward qui a été présenté au centre communautaire de Sayabec le samedi 10 février 2018.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2018-04-140

**Demande d'appui –
Ambassadeurs de la Vallée
Midget BB – Coupe Dodge**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement d'un don de 50 \$ à l'équipe Midget BB des Ambassadeurs de la Vallée afin de les aider à défrayer une partie des coûts engendrés par leur déplacement au Championnat Provincial qui se déroulera à Gatineau du 18 au 22 avril prochain. Trois jeunes joueurs de l'équipe sont Sayabécois.

Résolution 2018-04-141

**Demande d'appui – Projet
Adopte le 7**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir en commandite les prix suivants pour le tirage de la fin du projet *Adopte le 7* :

- Une location d'une heure de glace, valide pour la saison 2018-2019;
- Une carte d'abonnement individuelle au centre de conditionnement physique d'une durée de 1 an;
- Une inscription individuelle pour le terrain de jeux 2018;
- Une carte d'abonnement familiale pour les Sentiers Mic-Mac, saison 2018-2019.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal de Sayabec tiennent à offrir leurs plus sincères félicitations à l'équipe derrière l'initiative *Adopte le 7* qui vise à encourager les jeunes à bouger plus et consommer moins d'écrans.

Résolution 2018-04-142

Demande d'appui – Véloroute Desjardins de La Matapédia – Entretien

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser les employés de la Véloroute Desjardins ou ses sous-contractants à effectuer divers travaux au parc au Tournant-de-la-Rivière, sur la rue de l'Église et la rue Boulay. Les travaux ne pourront se faire sur la route du rang 2 Est étant donné les travaux de réfection prévus sur cette portion de route. Les travaux prévus par la Véloroute sont les suivants :

- la pose, le déplacement, le redressement, le remplacement et le nettoyage de panneaux de signalisation;
- le nettoyage régulier des accotements asphaltés et de leurs abords;
- la réparation d'accotements asphaltés et la stabilisation de fossés de route;
- l'entretien des pistes cyclables (hors route);
- le traçage de symboles de vélo sur les accotements asphaltés indiquant la présence d'une voie cyclable;
- le retraçage de lignes blanches le long de pistes cyclables (hors route) ;
- le retraçage des lignes blanches en bordure des accotements asphaltés de route;
- le rafraîchissement de la halte de la Véloroute (pose de teinture sur les bancs, tables et poubelles).

Résolution 2018-04-143

Demande d'appui – Auberge de la pente Abrupte

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'appuyer l'entreprise Auberge de la pente Abrupte dans leur projet d'agrandissement de leurs installations dans le secteur érablière. Ce projet vise à permettre à l'entreprise d'augmenter leurs ventes et de satisfaire leur clientèle locale et touristique.

Résolution 2018-04-144

Demande d'appui – WiFi au Skate parc

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de mandater Vanessa Fillion, coordonnatrice des loisirs, afin de faire les démarches nécessaires auprès de ZAP Bas-St-Laurent pour connaître les possibilités liées à l'accessibilité d'un réseau WiFi au Skate parc.

Résolution 2018-04-145

Demande d'appui – Prix Créateurs d'emplois du Québec

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de nommer les entreprises Uniboard Canada inc. usine Sayabec, Groupe RPF et l'Atelier de soudure Michel Poirier à la deuxième édition du Prix Créateurs d'emplois du Québec qui se tiendra au Centre de congrès de Québec le 24 octobre 2018.

Résolution 2018-04-146

Demande d'appui – Berce Spondyle

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement d'un montant de 500 \$ à l'Organisme de Bassin-Versant Matapédia-Restigouche ainsi qu'un montant de 500 \$ aux jardins communautaires de Sayabec afin de mettre en place les mesures nécessaires pour enrayer la présence de la berce Spondyle sur notre territoire.

Résolution 2018-04-147

Demande d'appui – Mise en place d'un bureau gouvernemental fédéral sur le territoire de La Matapédia

CONSIDÉRANT que la population matapédiennne connaît une décroissance depuis plus de cinquante ans et que les perspectives démographiques indiquent que la population matapédiennne chutera de 10,1 % d'ici 2036;

CONSIDÉRANT que l'indice de vitalité économique (2014), produit par l'Institut de la statistique du Québec, classe La Matapédia au 100^e rang sur 104 MRC;

CONSIDÉRANT que les indices de revenu moyen et de taux de chômage classent La Matapédia au dernier rang parmi les MRC du Bas-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT que La Matapédia fait face à des enjeux importants quant à la démographie, au vieillissement de la population et à l'attractivité de son territoire;

CONSIDÉRANT que les intervenants de La Matapédia travaillent ardemment pour créer et mettre en place des solutions concrètes et significatives pour assurer son développement;

CONSIDÉRANT que le contexte géographique et socioéconomique de La Matapédia est propice à l'implantation d'un service fédéral pour desservir l'Est du Canada;

CONSIDÉRANT que l'installation d'un bureau fédéral dans La Matapédia est un engagement pris par M. Rémi Massé, député fédéral d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia lors de la dernière campagne électorale;

CONSIDÉRANT que La Matapédia possède un seul bureau fédéral, à Causapscal, et que celui-ci ne compte que quelques employés;

CONSIDÉRANT que des municipalités canadiennes, dont Miramichi au Nouveau-Brunswick, ont pu compter sur l'implantation d'un centre de services fédéral au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT que le centre de services fédéral de Miramichi, municipalité comptant une population comparable à celle de l'ensemble de La Matapédia, a permis la création de plusieurs centaines d'emplois;

CONSIDÉRANT que M. Rémi Massé, député fédéral d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia a déjà rencontré la MRC de La Matapédia et qu'une démarche est engagée pour préparer un document argumentaire à déposer auprès du gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT qu'un comité de citoyens a déposé au député fédéral ainsi qu'au ministre Navdeep Singh Bains, ministre de Développement économique Canada un document visant l'« *implantation de bureaux de la fonction publique fédérale dans La Matapédia* »;

Il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- 1) Appuie la demande initiée par le regroupement de citoyens matapédiens visant l'implantation de bureaux de la fonction publique fédérale dans La Matapédia.

Résolution 2018-04-148

Demande d'appui – Camp musical du lac Matapédia – Bourses

CONSIDÉRANT que le Camp musical du lac Matapédia est l'un des organismes culturels majeurs dans notre région ;

CONSIDÉRANT que le Camp musical du lac Matapédia bonifie la qualité de vie pour les familles de La Matapédia et de l'attractivité du milieu ;

CONSIDÉRANT que le Camp musical du lac Matapédia améliore l'offre touristique en accueillant des familles de partout au Québec ;

CONSIDÉRANT que le Camp musical du lac Matapédia contribue significativement à la formation de la relève artistique dans la région (grâce aux activités de formation) de même qu'à l'élargissement des publics (grâce aux activités de diffusion) ;

CONSIDÉRANT que le Camp musical du lac Matapédia maintient dans le milieu une offre culturelle et artistique accessible;

CONSIDÉRANT que l'exécution de ce projet apporterait la consolidation de l'organisme, qui est le seul du genre dans La Matapédia et dont la survie est menacée par la vétusté de ses installations.

Il est proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'appuyer la demande d'aide financière faite par le Camp musical du lac Matapédia au programme d'aide aux immobilisations, du Ministère de la Culture et des Communications du Québec et le projet présenté dans le but d'apporter des solutions permanentes à des problèmes qui compromettent sérieusement la qualité des services et menacent la survie de l'organisme.

Par la même résolution, les membres du conseil autorisent le versement d'un montant de 250 \$, équivalent à cinq (5) bourses d'une valeur de 50 \$, au Camp musical du lac Matapédia afin de permettre d'accorder à de jeunes familles dans le besoin l'accès au Camp.

Résolution 2018-04-149

Invitation – Chambre de commerce – Déjeuner

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire messieurs Marcel Belzile, maire, et Patrick Santerre, conseiller, au déjeuner en compagnie de monsieur Rémi Massé, député d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, organisé par la Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia. Cette activité organisée pour discuter du budget fédéral 2018 aura lieu à la salle Amqui du Sélectôtel d'Amqui le mercredi 11 avril à compter de 7 h 30. Le cout pour cette activité est de 20 \$ par participant, déjeuner inclus.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2018-04-150

**Invitation – Transport adapté
La Caravelle - AGA**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Manon Lacroix, conseillère, à l'assemblée générale annuelle du Transport adapté La Caravelle inc. se tiendra le jeudi 19 avril 2018 à 19 h au local du CRDITED du Bas-St-Laurent à Amqui. Il n'y a pas de cout relié à cette activité.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2018-04-151

Transport adapté et collectif

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la municipalité de Sayabec contribue financièrement aux services de transport adapté et collectif dispensés par le Service de transport adapté la Caravelle inc. sur le territoire de la MRC tel que prévu aux prévisions budgétaires 2018 de la MRC de La Matapédia.

-
- 8.3. Le 4^e Rendez-vous Bouffe... et nous! aura lieu à la salle du Club des 50 ans et plus de Causapscal le 21 avril prochain.
 - 8.4. L'assemblée générale annuelle du Camp musical du lac Matapédia s'est tenue le samedi 7 avril à compter de 11 h à l'hôtel de ville de Sayabec. Madame Manon Lacroix, conseillère, a assisté à cette rencontre.
 - 8.5. Une séance de formation et d'échange est organisée par le Carrefour action municipale et famille et aura lieu à Mont-Joli le 25 avril prochain de 16 h à 20 h.
-

-
- 9.1. Dépôt, par monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, du rapport annuel d'inspection municipale 2017. Monsieur Vincent Aubin, inspecteur municipal, a présenté ce rapport aux membres du conseil municipal le 5 mars dernier.
 - 9.2. Dépôt du règlement 2017-08 de la MRC de La Matapédia visant la modification du schéma d'aménagement révisé dans le but d'agrandir un îlot industriel à l'intersection de la route 132 et de la route Pouliot à Sayabec.
-

Résolution 2017-04-152

Transfert de factures – Du règlement 2015-05 vers la taxe d'accise 2014-2018

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le transfert de la facture 15306855 de l'entreprise Tetra Tech QI inc. pour un montant de 98 257.64 \$ payée par le règlement d'emprunt 2015-05 vers le compte courant 500714 puisqu'elle est admissible au programme de la taxe d'accise 2014-2018.

Résolution 2018-04-153

Taxe d'accise 2014-2018 – Paiement de facture

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 28073 à l'entreprise Groupe Akifer inc. au cout total de 3 092.83 \$, taxes incluses, pour des frais liés à la réhabilitation du puits P-1 et admissibles au programme de la taxe d'accise 2014-2018.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 2 824.16 \$ comprenant le sous-total de la facture et 50 % de la TVQ soit remboursée à même la taxe d'accise 2014-2018. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 268.67 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2018-04-154

Caserne de pompiers – Règlements 2013-03/2015-01/2016-20 – Paiement de factures

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 6 076.23 \$, taxes incluses, pour des frais liés au projet de construction d'une nouvelle caserne de pompiers.

Règlements 2013-03/2015-01/2016-20 – Caserne de pompiers								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
Alyson Design & Multimédia	455191	1 195.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	1 195.00 \$	1 195.00 \$	26-mars-18
								Enseigne
Telus	418 JP2 9196	4 245.47 \$	423.49 \$	212.27 \$	211.75 \$	4 457.21 \$	4 881.23 \$	22-févr-18
								Déplacement du réseau téléphonique
TOTAL		5 440.47 \$	423.49 \$	212.27 \$	211.75 \$	5 652.21 \$	6 076.23 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 5 652.21 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la

TVQ soit remboursée à même les règlements d'emprunt 2013-03/2015-01/2016-20. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 424.02 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

On demande de prévoir d'enlever le « 3 » et de peindre en blanc les numéros de portes qui sont présentement noirs.

Résolution 2018-04-155

Mise aux normes de l'eau potable – Règlement 2017-06 – Paiement de factures

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 178 499.27 \$, taxes incluses, pour des frais liés au projet de mise aux normes des installations en eau potable – Lot 1.

Règlement 2017-06 - Mise aux normes								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
LOT #1:								
SNC Lavalin	1355495	14 063.00 \$	1 402.79 \$	703.15 \$	701.40 \$	14 764.39 \$	16 168.94 \$	22-mars-18
								Honoraires professionnels
Action Progex inc.	Décompte #7	141 187.50 \$	14 083.45 \$	7 059.38 \$	7 041.73 \$	148 229.22 \$	162 330.33 \$	06-avr-18
								Travaux lot 1
TOTAL		155 250.50 \$	15 486.24 \$	7 762.53 \$	7 743.13 \$	162 993.61 \$	178 499.27 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 162 993.61 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2017-06. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 15 505.66 \$ seront aussi payés par le règlement d'emprunt puis soumis aux fins de réclamation gouvernementale.

-
- 12.2. Dépôt des dénonciations de contrat des entreprises Bélanger paysagiste, Fontaine Aquanox, Maçonnerie Alphonse Saindon (2011), Magnor pour le projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable – Lot 1.
 - 12.3. Dépôt de la dénonciation de contrat de l'entreprise Bélanger paysagiste pour le projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable – Lot 2.
 - 12.4. Ce point est encore à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.
-

Résolution 2018-04-156

Mise aux normes de l'eau potable – Prolongation de délai (ADM-8)

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à accepter et signer l'avis de modification ADM-8 pour la relocalisation du PP-5 en vue d'un développement résidentiel futur par un promoteur.

-
- 12.6. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, communiquera avec les instances gouvernementales concernant la planification de la visibilité en lien avec la subvention FEPTEU
- 12.7. Dépôt du rapport de la firme Akifer concernant la réhabilitation du puits PP-1.
- 12.8. Ce point est encore à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.
- 12.9. Ce point est encore à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.
- 12.10. Suite à une rencontre tenue le 9 avril à 11 h 15 avec messieurs Jean-Pierre Harton, Olivier Roy, Stéphane Boulanger, Marcel Belzile, Jean-Marie Plourde, Francis Ouellet et Pierre L'Heureux (en conférence téléphonique), la demande de modification de la conduite d'égout sanitaire sous pression et d'eau potable sera précisée par monsieur Roy pour faire l'objet d'une analyse objective. D'une façon préliminaire, il est constaté que cette demande ne modifie pas la localisation des conduites et exige de l'entrepreneur de procéder différemment dans sa méthode de travail pour éviter de toucher à la chaussée de la route sans se déplacer chez le propriétaire privé et dans la zone agricole.
- 14.1. Dépôt de la réclamation finale pour la demande de subvention dans le cadre du Programme Réhabilitation du Réseau Routier Local (dossier AIRRL-2016-212) pour les travaux d'amélioration de la route Melucq et du rang 3.
- 14.2. Dépôt de photos de fissures présentes sur la route Melucq traduisant un problème d'affaissement de structure.
-

Résolution 2018-04-157

**Route du Lac-Malcolm –
Règlement 2017-05 –
Paiement de factures**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 41 161.06 \$, taxes incluses, pour des frais liés aux plans et devis dans le projet de la réfection de la voirie de la route du Lac-Malcolm.

<u>Règlement 2017-05 - Plan et devis route du Lac-Malcolm</u>							

NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
Englobe Corp.	900254607	1 500.00 \$	149.63 \$	75.00 \$	74.82 \$	1 574.81 \$	1 724.63 \$	27-mars-18
								Rapport géotechnique (partiel)
Arpo Groupe-Conseil	NR-0585	34 300.00 \$	3 421.43 \$	1 715.00 \$	1 710.72 \$	36 010.71 \$	39 436.43 \$	16-févr-18
								Honoraires professionnels
TOTAL		35 800.00 \$	3 571.06 \$	1 790.00 \$	1 785.54 \$	37 585.52 \$	41 161.06 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 37 585.52 \$ comprenant le sous-total de la facture et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2017-05. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 3 575.54 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

-
- 15.2. Dépôt du courriel de monsieur Michel Porlier, ingénieur, concernant l'avancement des travaux pour l'analyse des glissières de sécurité dans le cadre du projet de réfection de la route du Lac-Malcolm.
- 15.3. Dépôt du courriel de monsieur Michel Porlier, ingénieur, informant le MTMDET des travaux projetés dans le projet de réfection de la route du Lac-Malcolm.
- 15.4. Ce point est encore à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.
-

Résolution 2018-04-158

Concernant la fin de contrat pour l'élaboration des plans et devis pour les travaux de réfection de la route du Lac-Malcolm dans le cadre du programme d'aide financière Réhabilitation du réseau routier local (RRRL), volet RIRL

CONSIDÉRANT que la municipalité a octroyé un contrat au service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour la réalisation des plans et devis en lien avec la demande RIRL-2016-357;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une entente de contribution financière pour l'élaboration des plans et devis par le MTMDET;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire recevoir cette contribution financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que :

- 1- La municipalité atteste de la fin des travaux d'élaboration des plans et devis et autorise le paiement de la facture NR-0585 de la firme Arpo Groupe-Conseil;
- 2- la municipalité autorise le service de génie de la MRC de La Matapédia à procéder à la demande de versement de la contribution financière du MTMDET en lien avec ces travaux.

15.6. Une orientation sera décidée au plus tard le jeudi 12 avril 2018 avec madame Véronique Fournier de la MRC concernant l'identification des ponceaux non définis dans le PIRRL déposés au ministère des Transports en 2016.

Résolution 2018-04-159

Remplacement du système de réfrigération – Règlement 2017-07 – Paiement de facture

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 1244457 à l'entreprise Stantec au cout total de 42 711.50 \$, taxes incluses, pour des frais liés au projet de remplacement du système de réfrigération au centre sportif David-Pelletier.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 37 148.51 \$ comprenant le sous-total de la facture soit remboursée à même le règlement 2017-07. Le montant de la TPS ainsi que le montant de la TVQ pour un montant total de 5 562.99 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

-
- 16.2. La réunion de démarrage pour les travaux de remplacement du système de réfrigération aura lieu le 10 avril prochain à 9 h 30 au bureau de l'hôtel de ville.
 - 16.3. Dépôt du certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement 2018-03. Aucune demande n'a été déposée.
 - 16.4. Dépôt des suivis des dessins d'atelier dans le projet de remplacement du système de réfrigération au centre sportif David-Pelletier.
 - 17.1. Suite à l'annonce du départ à la retraite de monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, à l'automne prochain, le poste de coordonnateur des travaux publics a été affiché sur les différentes plates-formes de recherche d'emplois. Ce poste est affiché jusqu'au 16 avril prochain.
-

Résolution 2018-04-160

**Ressources humaines –
Comité de sélection du
coordonnateur des travaux
publics**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de nommer messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, Marcel Belzile, maire, Bruno Côté, maire suppléant, et Alain Paquet, de chez Mallette, ainsi que madame Marie-Pierre Paradis, de chez Mallette, afin qu'ils forment le comité de sélection du nouveau coordonnateur des travaux publics.

Par la même résolution, les membres du conseil demandent à être consultés avant qu'une décision finale soit prise dans ce dossier en établissant les avantages et inconvénients des choix possibles.

Résolution 2018-04-161

**Deuxième rang et route
Pouliot – Règlement 2017-16 –
Païement de factures**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 6 750.53 \$, taxes incluses, pour des frais au projet de travaux de voirie sur le Deuxième rang et la route Pouliot.

Règlement 2017-16 - Deuxième rang et route Pouliot								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
MRC de La Matapédia	19251	3 883.90 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	3 883.90 \$	3 883.90 \$	28-mars-18
								Honoraires service de génie
	19252	2 866.63 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	2 866.63 \$	2 866.63 \$	28-mars-18
								Honoraires service de génie
TOTAL		6 750.53 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	6 750.53 \$	6 750.53 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 6 750.53 \$ comprenant le sous-total des factures non taxées soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2017-16.

18.2. Dépôt de la lettre du ministère des Transports, de l'Électrification des transports et de la Mobilité durable concernant l'accord de principe dans le projet de décohésionnement sur la route Pouliot ainsi que resurfacement sur le 2 Rang – Dossier RIRL-2017-533B.

19.1. Dépôt du calcul faisant état du détail de l'aide financière du Programme réhabilitation du réseau routier local – dossier AIRRL-

Résolution 2018-04-162

**Règlement 2018-05 décrétant
une dépense de 219 500 \$ et
un emprunt de 219 500 \$ pour
relocalisation du poste de
pompage PP5 et réseau hors
chaussée, face au
développement domiciliaire
sur la route de Sainte-Paule -
Adoption**

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, lors de la séance d'ajournement de la séance ordinaire du conseil tenue le 19 mars 2018;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été présenté lors de la séance d'ajournement de la séance du conseil tenue le 19 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec que le règlement 2018-05 décrétant une dépense de 219 500 \$ et un emprunt de 219 500 \$ pour relocalisation du poste de pompage PP5 et réseau hors chaussée, face au développement domiciliaire sur la route de Sainte-Paule soit adopté.

20.2. Madame Nadia Turcotte, conseillère régionale en aménagement du territoire au MAMOT, confirme par courriel que la modification apportée à la demande de modification du schéma d'aménagement de la MRC de la Matapédia (concernant des modifications au périmètre d'urbanisation de la municipalité de Sayabec) semble satisfaisante pour le MAMOT. Messieurs Gilles Boulianne et Bertin Denis, MRC de La Matapédia, vont présenter ce mercredi 11 avril 2018, pour adoption, la modification liée à cette recommandation.

21.1. Un courriel de madame Hélène Blouin, de la SHQ, nous confirme que le secteur d'intervention identifié dans le cadre du programme Rénovation Québec (PRQ), pour la bonification du projet ACL-00856 au 5, rue Keable, est approuvé.

Résolution 2018-04-163

**Projet de résidence La
Seigneurie – Cession de
terrain**

CONSIDÉRANT que les Appartements Pierre-Brochu est un organisme à but non lucratif, dont l'un des objectifs est de construire, d'acquérir, de posséder, de gérer et d'entretenir des projets d'habitation afin de fournir de l'hébergement à des familles de Sayabec : des

personnes seules, des personnes âgées autonomes et des personnes âgées en légère perte d'autonomie.

CONSIDÉRANT que les Appartements Pierre-Brochu désire offrir en location des unités résidentielles à des personnes à faible ou à modeste revenu et ayant des besoins particuliers en habitation.

CONSIDÉRANT que 15 unités de logement sont réservées en vue de la réalisation de notre projet dans le cadre du programme Accèslogis Québec (ACL) à la Société d'habitation du Québec (SHQ) depuis le 15 février 2017.

CONSIDÉRANT qu'une concertation locale est faite afin de développer un projet de résidence pour personnes âgées.

CONSIDÉRANT qu'une évaluation des besoins d'hébergement pour personnes en légère perte d'autonomie faite en 2014 démontre que le nombre de logements nécessaires pour satisfaire les besoins est de 17.

CONSIDÉRANT que l'emplacement du terrain portant le numéro de lot 4 348 848, situé sur la rue Keable à Sayabec, permet le chauffage à la biomasse avec la chaufferie collective de la municipalité de Sayabec.

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Vallée de la Matapédia a vendu ce terrain et le bâtiment qui s'y trouvait pour un montant de 1 \$ à la municipalité de Sayabec le 30 janvier 1985.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sayabec a vendu (ce même terrain) à la Société d'habitation du Québec au coût de 1 \$ le 4 décembre 1985 dans l'objectif que cette dernière y établisse 11 logements pour les personnes de 55 ans et plus.

CONSIDÉRANT que la construction d'une résidence pour personnes en légère perte d'autonomie à Sayabec est un projet de développement qui permettra d'éviter le déracinement de nos personnes âgées.

CONSIDÉRANT que le prix demandé est la juste valeur marchande par l'immobilière de la SHQ a un impact important sur le budget.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'appuyer la demande faite afin que les Appartements Pierre-Brochu puisse à leur tour acheter le terrain portant le numéro de lot 4 348 848 et appartenant à la SHQ au coût du 1 \$ afin de réaliser le projet de résidence pour personnes âgées.

-
23. Dépôt des feuillets de contrôle pour le système de chauffage à la biomasse.
- 24.1. Dépôt d'information concernant la rédaction à venir de procédures de désobstruction des fossés en période de fonte de neige. Ces procédures touchent le rang 2, le rang 3, le secteur du CLSC (terrain adjacent) et le boulevard Joubert Ouest, à la base des montagnes.
- 24.2. Dépôt d'information concernant la rédaction à venir de procédures pour le contrôle de l'utilisation de l'essence, du diesel, du chlore, des produits ménagers, des produits et services en général, de l'inventaire, le processus de négociation dynamique et la possibilité d'installer des caméras et systèmes de contrôle sur les carburants.
- 24.3. Dépôt d'information concernant la rédaction à venir de procédures pour la négociation de prix en biens et services.
- 24.4. Dépôt du bordereau de facturation des travaux publics.
- 24.5. Dépôt d'information concernant la rédaction à venir de procédures d'entretien préventif.
- 24.6. Dépôt de la planification de travail pour le secteur des travaux publics.
-

Résolution 2018-04-164

**Motion – Félicitations –
Groupe RPF**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à Groupe RPF, récipiendaire de deux prix lors de la soirée de Gala Reconnaissance 2018 organisée par la Chambre de commerce de la Matapédia le 17 mars dernier. L'entreprise sayabécoise s'est en effet vu décerner le prix dans la catégorie *Service* de même que le prix *Coup de cœur du public*.

Résolution 2018-04-165

**Motion – Félicitations –
Uniboard Canada inc.**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à Uniboard Canada inc. – Usine de Sayabec, récipiendaire du prix *Industrie* lors de la soirée de Gala Reconnaissance 2018 organisée par la Chambre de commerce de la Matapédia le 17 mars dernier.

Résolution 2018-04-166

**Motion – Félicitations –
Jeunes bénévoles de la
Bibliothèque municipale et
scolaire Quilit**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leurs

plus sincères félicitations à mesdames Ariane Soucy et Karoll-Ann Ouellet, jeunes bénévoles à la Bibliothèque municipale et scolaire Quilit. Leur implication a été soulignée lors d'une petite cérémonie intime organisée dans le cadre du programme *Récompensons nos jeunes bénévoles* de l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du BSL à l'occasion de laquelle elles ont reçu chacune une carte cadeau.

Résolution 2018-04-167

**Plan de mesures d'urgence –
Formation des élus**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire messieurs Marcel Belzile, maire, Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Jimmy Bouillon, conseiller, ainsi que madame Manon Lacroix, conseillère, à la formation d'introduction à la sécurité civile offerte par Sécurité civile Landry qui sera offerte le lundi 23 avril 2018. Le cout pour cette formation, d'une durée de quatre (4) heures, est de 120 \$ par participant.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

26.2. Ce point est encore à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2018-04-168

**Refonte du site internet de la
municipalité – Offres de
services**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter les offres de service de Kaleidos agence web et Alyson Design & Multimédia, au montant respectif de 6 133.92 \$ et 1 995 \$, taxes incluses, pour la gestion et la réalisation du projet du nouveau site Internet. Cette dépense sera financée dans le fonds de roulement.

Dépôt de documents :

- 28.1a. Dépôt de la lettre de la CNESST concernant la production obligatoire de la Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale (DEMES).
- 28.1b. Dépôt de la lettre de la CNESST concernant la protection des travailleurs bénévoles. La liste des bénévoles devra être mise à jour.
- 28.2. Une lettre de la MMQ nous informe de l'ajout, sans frais supplémentaire, de l'Assurance des frais de justice liés à l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire.
- 28.3. Dépôt de la lettre de monsieur Jean-Marc Caron confirmant son accord à ce que la municipalité utilise son terrain afin d'y pousser la

neige lors des opérations de déneigement.

- 28.4. Dépôt de la fiche d'information concernant l'aide aux sinistrés des inondations, glissements de terrain, hautes marées de l'hiver 2018.
 - 28.5. Un courriel de la part de la MMQ concernant la fermeture du dossier de réclamation de madame Marie-Clara Villeneuve.
 - 28.6. Dépôt des résultats d'un sondage réalisé par l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS).
 - 28.7. Dépôt d'informations concernant la problématique de présence de véhicules désaffectés sur les propriétés en date de 2005.
 - 28.8. Dépôt de compte-rendu de la rencontre d'information tenue au sujet de l'Écosite le 5 octobre 2016.
 - 28.9. Dépôt de photos et commentaires faisant état de la problématique au pont situé sur la route Melucq.
 - 28.10. Dépôt de la lettre du MAMOT concernant le refus de la demande d'aide financière déposée par la Municipalité dans le cadre du sous-volet 5.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités pour le projet d'agrandissement de l'hôtel de ville.
 - 28.11a. Dépôt des états financiers du Comité de développement socio-économique de Sayabec au 31 décembre 2017.
 - 28.11b. Dépôt du rapport annuel 2017 de la Gare Patrimoniale/Maison de la Culture.
 - 28.12. Un courriel de Recyc-Québec nous informe que le 1^{er} versement de la compensation 2017 dans le cadre du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables est de 33 477.37 \$.
 - 28.13. Dépôt d'un article du journal L'Avantage en lien avec une amende donnée à la municipalité de Saint-Fabien par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant le Règlement sur la qualité de l'eau potable.
 - 28.14. Dépôt de la lettre de monsieur Marcel Belzile, maire, concernant l'invitation aux maires du secteur Ouest pour une rencontre.
 - 28.15. Dépôt par monsieur Patrick Santerre, conseiller, du rapport du Comité sur les orientations concernant l'achat d'un équipement motorisé pour l'entretien des parcs. Monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, dépose le rapport concernant l'efficacité énergétique du bâtiment du garage municipal actuel rédigé suite à la rencontre tenue le 23 mars dernier entre messieurs Jimmy Bouillon, Patrick Santerre, Jean-Marie Plourde et Renaud Savard.
 - 28.16. Dépôt de la liste des citoyens de Sayabec ayant participé à la journée municipale 2018 qui se tenait au parc régional de Val D'Irène le 3 mars dernier.
-

Affaires nouvelles :

29.1. Les Fleurons du Québec.

29.2. Déplacement de la réunion avec les employées du secteur administratif au 25 avril 2018 à compter de 19 h 30.

Résolution 2018-04-169

**Invitation – Société
d’agriculture – Vin et
fromages**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de faire l’achat de deux (2) billets pour la soirée Vin et fromages organisée par la Société d’agriculture le 21 avril 2018 à compter de 19 h au centre communautaire de Sayabec. Le cout pour cette activité est de 40 \$ par participant, messieurs Marcel Belzile, maire, et Bruno Côté, conseiller, désirent participer à l’activité.

Période de questions :

1. Enlèvement de la neige, il y a un problème de soufflage de neige au 4, boulevard Joubert Est.
 2. Dénéigement au niveau du bureau de poste.
 3. Concernant le site Web, est-ce qu’il y a un moyen de connaître la fréquentation?
 4. Les dates d’ouverture et de fermeture du Centre sportif.
-

Résolution 2018-04-170

Ajournement de la séance

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 23 h 09 et qu’elle soit ajournée au lundi 16 avril 2018 à compter de 19 h 30.

Marcel Belzile,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier